AVIS GEOTECHNIQUE

DATE : 07/09/2021	MISSION (NFP 94-500) : G5	NOMBRE DE PAGES : 4 + 3
DESTINATAIRES M. GUILLOTIN (SEPHIE DEVELOPPEMENT)		MAILS x.guillotin@foncim.fr
N/REF : AF.21218 OBJET : Opération « Fleury sur Orne – Les Terrasses – Tranche n°4 » - FLEURY SUR ORNE (14)		

Le présent avis a pour objectif de statuer sur l'aléa fort au retrait-gonflement des argiles affectant la partie Ouest de la parcelle AT 406 à Fleury sur Orne, sur laquelle est prévue la tranche n°4 de l'opération « Les Terrasses ».

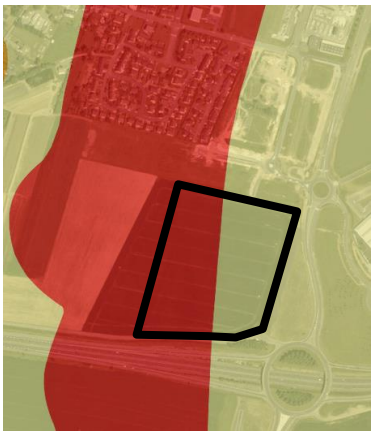

Nous observons que le tracé de cette zone d'aléa s'appuie sur le tracé de l'affleurement de la base (membre des Bancs Bleus) et de la partie inférieure du Calcaire de Caen :

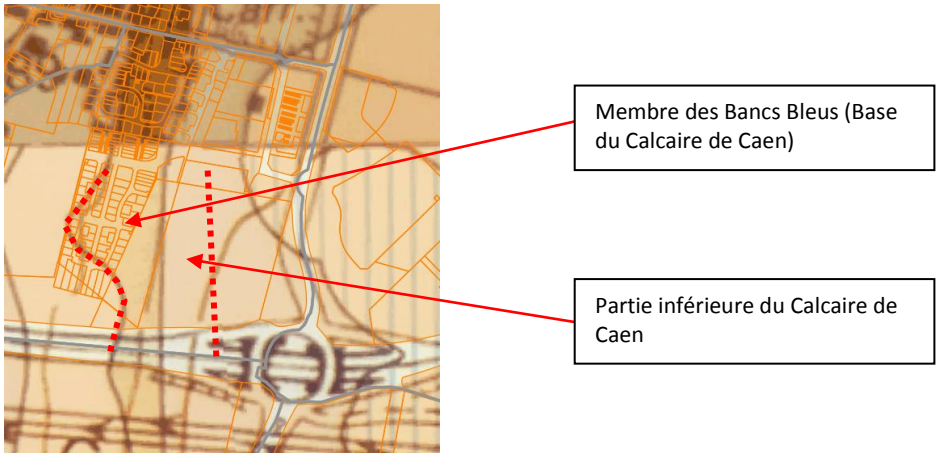

Le rattachement de cette unité géologique à un aléa fort au retrait-gonflement des argiles dans la zone caennaise est une erreur d'interprétation de la carte géologique au 1/50000ème.

En effet, cette unité géologique est chronologiquement équivalente aux Marnes de Port en Bessin qui ont un potentiel de sensibilité au retrait-gonflement très élevé et bien connu dans le Bessin. Néanmoins, dans la région caennaise, les conditions de sédimentation à l'époque du Bathonien inférieur étaient très différentes et ont conduit à la formation d'une unité calcaire franche peu à pas argileuse.

Il en ressort que cet aléa fort au retrait-gonflement au droit de la parcelle n° AT 406 est injustifié : la parcelle n°AT 406 ne présente aucun risque de présence de sols superficiels sensibles au retrait-gonflement.

Cette analyse est confirmée par les observations géotechniques que nous avons pu mener à l'ouest de la parcelle dans le cadre du contrôle des terrassements et des fondations de l'opération immobilière en cours. Du calcaire franc y a été identifié directement sous une couverture de terre végétale ou de limons sablo-graveleux peu épaisse :

Par ailleurs, les levés archéologiques réalisés par le Service Archéologie du Conseil Départemental du Calvados dans le cadre du diagnostic archéologique préventif de la parcelle n°AT 406 révèlent que du calcaire en plaquettes puis franc (localement surmonté par des limons sableux sur moins de 1 m d'épaisseur) a été identifié dans toutes les tranchées qui couvrent toute la parcelle.

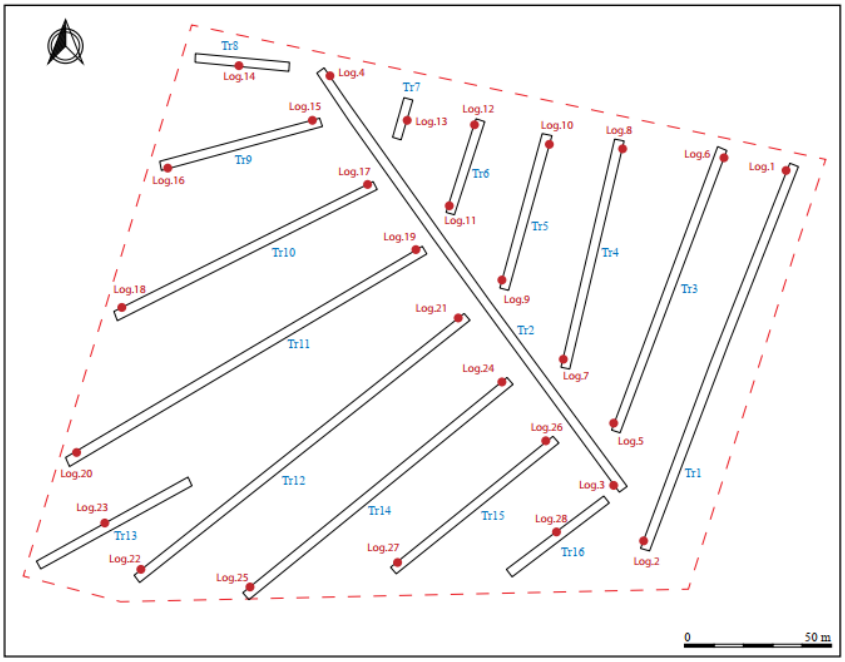

Fig.7 Plan de localisation des logs géomorphologiques.

Les logs dressés par le Service Archéologie du Conseil Départemental du Calvados dans les différentes tranchées sont joints en annexe du présent avis.

En conclusion, nous pouvons lever l'aléa fort au retrait-gonflement des argiles affectant la parcelle n°AT 406 (terrain d'assise de l'opération « FLEURY SUR ORNE – LES TERRASSES – TRANCHE N°4 ») et établir que cet aléa est nul sur toute la parcelle.

Dressé par l'ingénieur soussigné,

L. FORTIER
Ingénieur-Géologue E.N.S.G.
Gérant-Directeur de SOLUGEO

<u>Annexes :</u> logs établis sur les tranchées archéologiques (Service Archéologie du Conseil Départemental du Calvados)

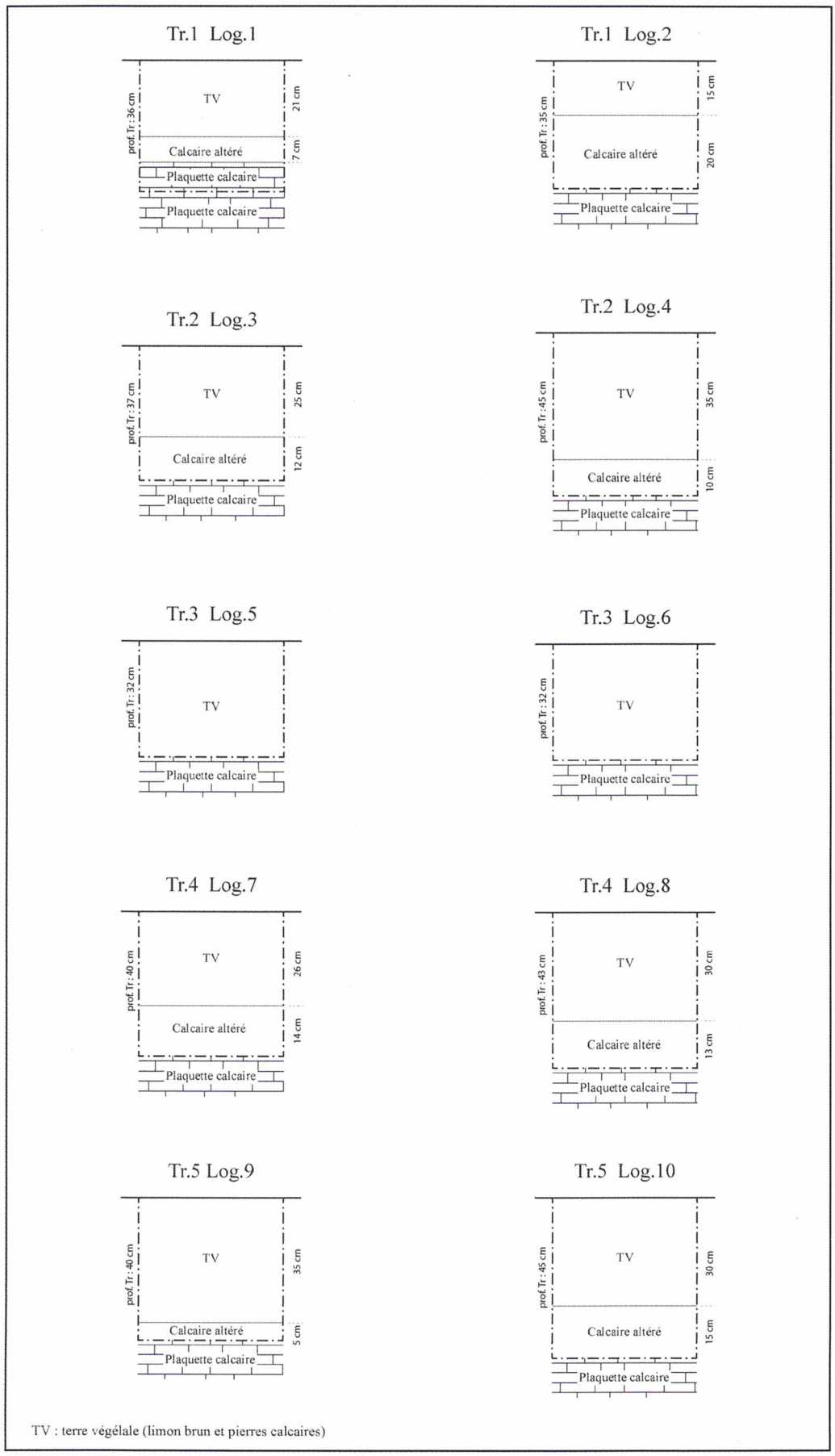

Fig.8 Planche des logs 1 à 10.

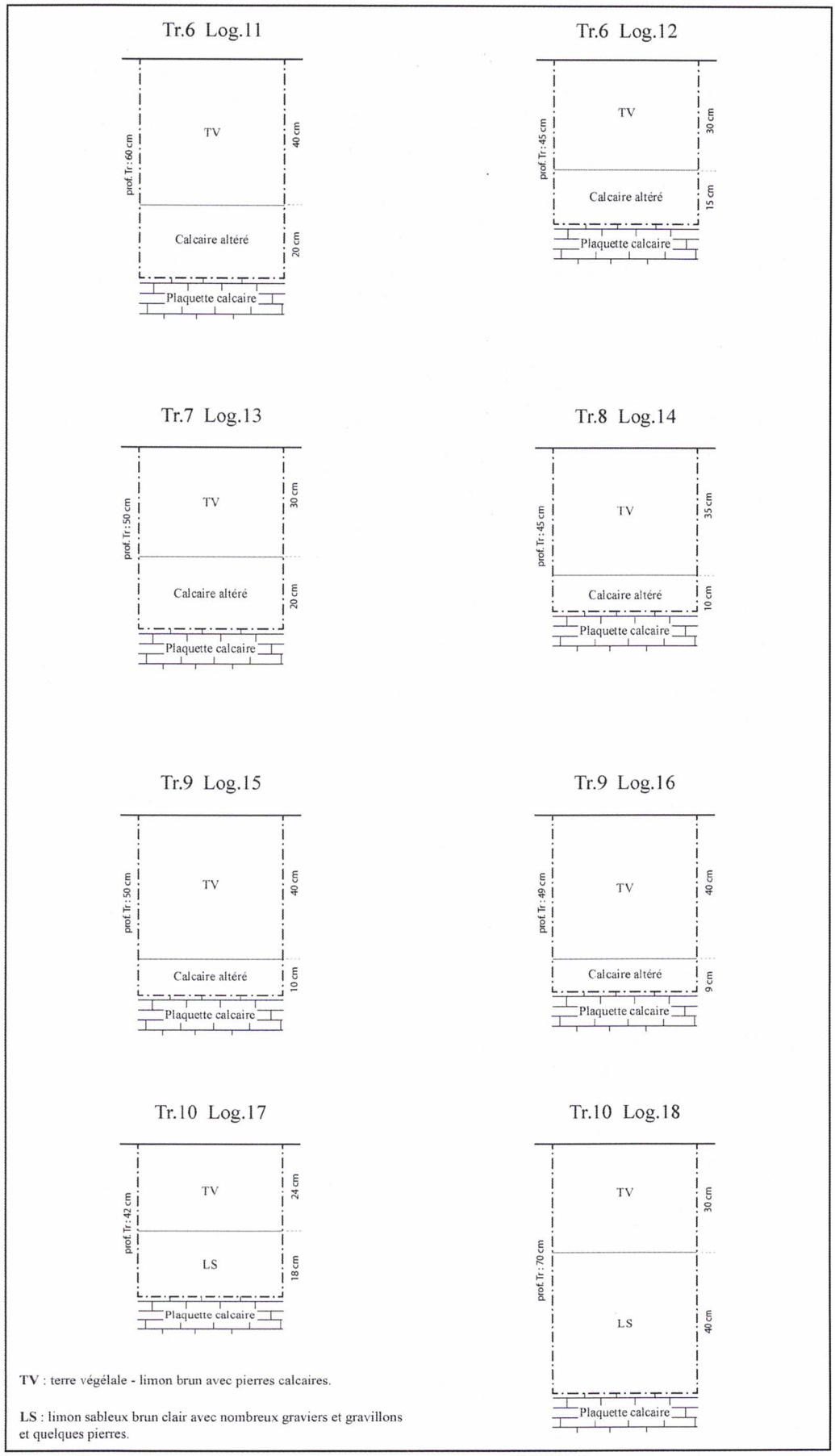

Fig.9 Planche des logs 11 à 18.

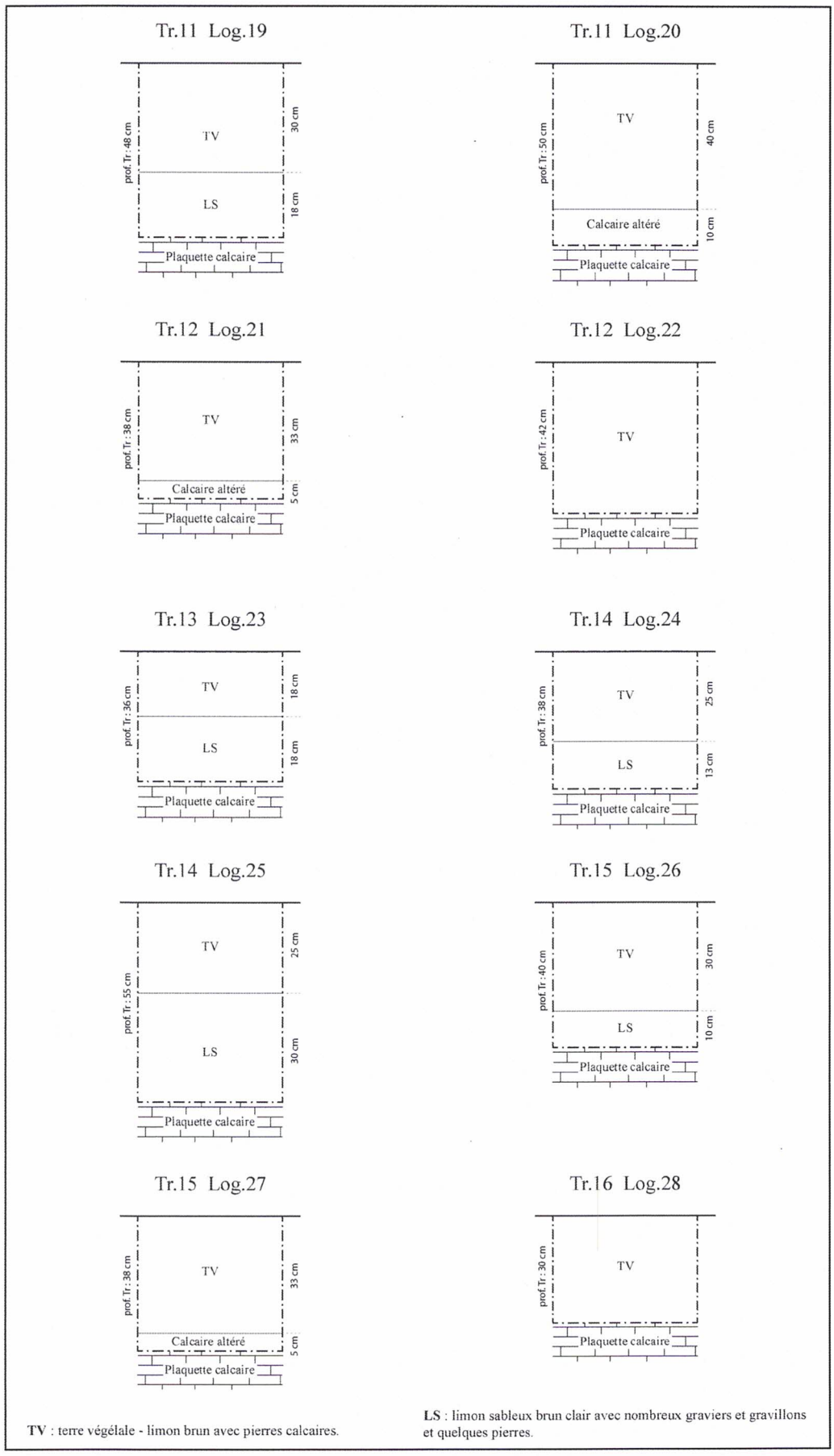

Fig.10 Planche des logs 19 à 28.